

Programme



**DÉMOCRATIE
QUÉBEC**

2017

CAHIER DES PROPOSITIONS

Congrès d'orientation
28 mai 2017

Table des matières

Mot de la chef

Introduction

Les dix thèmes

1. Mobilité urbaine intégrée	5
2. Environnement et santé	7
3. Développement urbain et densification	9
4. Services aux citoyens	10
5. Finances, taxes et dette	11
6. Démocratie et gouvernance	13
7. Développement social, culturel et communautaire	14
8. Développement économique	16
9. Immigration et communautés culturelles	18
10. Sécurité publique	19
Références	20



Mot de la chef



Chers(es) amis(es),

C'est avec une immense fierté que je vous présente le programme que notre formation politique entend proposer dans le cadre de la prochaine campagne électorale municipale.

Depuis des mois, de nombreuses personnes, toutes plus engagées les unes que les autres, ont contribué à l'élaboration de ce document d'orientation structuré selon dix grandes thématiques de la vie municipale. Il représente l'essence des aspirations entendues sur le terrain, le cœur de la vision qui nous unit.

Fruit d'un travail de concertation, ce cahier de propositions est à l'image de la dynamique politique qui nous anime pour Québec et qui prône l'ouverture, la participation citoyenne et l'inclusion.

Diriger la destinée d'une ville, c'est se placer à l'écoute et au service pour travailler en collaboration avec tous les citoyens réunis autour des conseils de quartier et des comités consultatifs, qu'ils soient issus du milieu culturel, communautaire, économique, institutionnel ou sportif dans le but de faire émerger le meilleur, le plus beau, le plus pertinent et le plus profitable pour tous.

C'est de cette façon que Démocratie Québec entend mettre de l'avant la vision qui l'anime depuis le tout début de son existence : rendre Québec toujours plus attractive et agréable à vivre pour tous grâce à la création de milieux de vie de qualité porteurs de prospérité économique et de richesse collective.

Voilà l'essence du projet démocratique qui nous distingue et qui, nous le souhaitons, saura inspirer et mobiliser l'ensemble de la collectivité de Québec pour participer à l'écriture d'un nouveau chapitre de l'histoire de cette ville dont nous sommes si fiers.

Bonne lecture et surtout, bon congrès!

Anne Guérette



Introduction

Le programme 2017-2021 a été élaboré sur la base des valeurs que Démocratie Québec a fait siennes dès sa création, des valeurs de justice sociale, de saine gouvernance, de solidarité, d'entraide, d'équité et de respect. Il a été établi en considérant les principes du développement durable, transversal à son propos, et en plaçant le bien commun au centre de ses préoccupations.

Le présent programme a également le grand avantage de présenter une vision intégrée du développement de la ville de Québec. En effet, il a été conçu en tenant compte des liens d'interdépendance existant entre les choix qui sont faits en matière de mobilité, ceux de l'aménagement urbain, qui déterminent avec beaucoup de force les besoins de déplacement sur le territoire, et les conséquences que les options retenues peuvent avoir sur l'environnement.

Pour l'élaboration du programme électoral 2017-2021, les membres de Démocratie Québec proposent dix thématiques comprenant la formulation d'une problématique, l'énoncé d'une vision à mettre en œuvre et une série de propositions quant aux orientations à privilégier pour changer le cours des choses.

Chacune de ces thématiques aborde, soit spécifiquement, soit sous forme regroupée, un ou des secteurs de compétence municipale relevant des pouvoirs de la Ville de Québec.

Les mesures et actions spécifiques soumises par les membres feront, quant à elles, l'objet d'une plateforme électorale portée par chacun des candidats et chacune des candidates des districts de même que par la chef de Démocratie Québec.



1. Mobilité urbaine intégrée

La problématique

La congestion n'a cessé de s'amplifier au cours des dernières décennies. Elle est reconnue comme l'un des principaux enjeux à régler au cours des prochaines années afin que les déplacements à Québec, quel que soit le mode de transport utilisé, se fassent avec plus de rapidité. Sans la mise en œuvre de solutions efficaces à court, moyen et long terme, ses impacts sur l'économie (heures perdues, délais, etc.), l'environnement (émissions de GES) et la santé (émissions polluantes) risquent d'atteindre des proportions qui nuiront fatalement à l'attractivité de la ville. À l'heure actuelle, on estime les coûts de la congestion à 1% du PIB par année¹.

En 2011 déjà, on estimait le nombre de déplacements quotidiens à 600 000 pour la région de Québec, en augmentation constante, tant au niveau de la durée que de l'intensité. Le parc automobile a cru de 100 000 véhicules depuis dix ans, une augmentation deux fois plus rapide que celle de la population. Dans le même temps, le Réseau de transport de la Capitale (RTC) a enregistré une baisse d'achalandage sur son réseau et certaines destinations, comme les parcs industriels, demeurent très mal desservies. En outre, les projets présentés, que ce soit dans le cadre du Plan de mobilité durable de 2011 ou d'autres plans plus récents, ont tous avorté. De nouveau en 2017, Québec se retrouve à la case départ.

Le système de transport en commun de Québec, corrigé à la pièce ces vingt dernières années, mérite une révision d'ensemble, fondée sur l'interrelation entre le transport urbain et l'aménagement du territoire, d'une part, et la recherche d'un meilleur équilibre entre l'utilisation de la voiture, le transport en commun et le transport actif, d'autre part. C'est ce qui caractérise un plan de mobilité intégrée.

En 2008, les déplacements internes à la région de Montréal en pointe du matin étaient effectués en transport collectif dans une proportion de 31,6 % et en transport actif dans une proportion de 15,4 %². Avec une part modale du transport en commun de 10,2 %, la région métropolitaine de Québec se classe très loin derrière. *Le manque d'intégration du transport en commun et de l'aménagement du territoire explique en partie cette faible performance*³. Il faut impérativement faire davantage d'efforts à ce chapitre.

Le mode de déplacement *automobile* compte pour environ trois quarts des modes utilisés. Les modes actifs comptent pour un peu moins de 10%⁴. Là aussi Québec peut faire beaucoup mieux.

Démocratie Québec s'est clairement engagé à prioriser cet enjeu.



La vision

Se doter d'un plan de transport intermodal et multimodal intégré audacieux, efficace et écologique visant à résoudre les principaux problèmes de circulation que connaît Québec : réduire la congestion routière, raccourcir la durée des déplacements et augmenter la part modale du transport en commun à 20 % et celle du transport actif à 20 % d'ici dix ans⁵.

La proposition

1. À court terme, investir dans l'amélioration des services de transport collectif et actif pour les rendre performants, flexibles, confortables et attrayants en implantant une série de dix mesures concrètes visant à offrir des solutions alternatives en matière de transport à la population de Québec et lui permettre de se déplacer plus rapidement;
2. À moyen terme, mettre en place un système de transport collectif électrique structurant, moderne, rapide, confortable et viable de type tramway entre le pôle Sainte-Foy et le centre-ville;
3. À plus long terme, Démocratie Québec est en faveur de la nécessité de poursuivre les études relatives à la construction d'un troisième lien interrives avant de se prononcer sur le sujet.



2. Environnement et santé

La problématique

On estime que la pollution serait responsable de 8% des décès chaque année dans la région de la Capitale-Nationale, une surmortalité qui pourrait certainement être évitée⁶. La qualité de l'air et de l'eau ainsi que leur impact sur la santé des populations demeurent malgré cela des enjeux qui n'ont ni été abordés ni traités avec toute la vigilance nécessaire par l'administration municipale jusqu'à présent.

Des efforts s'imposent donc sans plus tarder pour restreindre notre dépendance aux hydrocarbures et pour exercer enfin résolument une gestion responsable des matières résiduelles visant *zéro déchet*. La ville de Québec a un sérieux retard à rattraper à cet égard alors que les citoyens sont en attente de pratiques plus écologiques. Le verdissement sous toutes ses formes et la lutte aux îlots de chaleur doivent être au cœur de la planification urbaine. Les espaces verts sont très clairement associés à de nombreux bienfaits : meilleure santé, activité physique, meilleure espérance de vie en santé, moins de dépression et de stress, surtout dans les milieux les plus désavantagés⁷. Non seulement faut-il préserver et soigner ces espaces, tels les boisés, parcs, milieux humides, berges et terres agricoles, mais il importe aussi de les valoriser et d'en faciliter l'accès à la population.

Dans le même ordre d'idées, le temps est venu de réduire les émissions de contaminants rejetés dans l'air et dans l'eau, auxquels nous sommes exposées, notamment ceux liés à la circulation automobile. Les activités du Port de Québec sont montrées du doigt depuis plusieurs années sans que les correctifs requis aient été apportés. Le projet d'agrandissement, tel que proposé, ne peut qu'aggraver le problème. Les citoyens refusent en outre que des entreprises comme Anacolor puissent poursuivre leurs activités industrielles et polluantes en milieu résidentiel. Il faut avoir la volonté politique de poser les gestes qui s'imposent pour construire l'environnement dans lequel les citoyens souhaitent vivre. Il en va de notre santé et de celle de nos enfants.

La vision

Favoriser l'adoption de pratiques écoresponsables bénéfiques pour la santé et l'environnement afin de contribuer à la lutte contre les dérèglements climatiques, les gaz à effets de serre, la pollution sous toutes ses formes et leurs effets néfastes.



La proposition

1. Étendre davantage les pratiques écoresponsables bénéfiques pour la santé et l'environnement au sein de l'administration municipale, soutenir celles des organismes communautaires et privés et faciliter leur adoption par les citoyens (récupération de l'eau de pluie, compostage communautaire et privé, zéro déchet, toilettes sèches, agriculture urbaine, etc.) en adoptant une politique à cet effet;
2. Recourir aux énergies non polluantes et mettre en place des initiatives d'autosuffisance (panneaux solaires, biogaz, géothermie, éolien, marémotrice, etc.);
3. Faire de Québec une ville verte en protégeant, en rendant accessibles et en mettant en valeur les espaces verts, les jardins communautaires et collectifs, les milieux naturels (forestiers et humides) et les cours d'eau;
4. Adopter des mesures pour réduire les émissions de contaminants, rejetés dans l'air et dans l'eau, auxquels nous sommes exposés, notamment ceux liés à la circulation automobile.



3. Développement urbain et densification

La problématique

L'étalement urbain de la ville de Québec a entraîné la création de milieux de vie où des zones distinctes sont réservées aux différentes fonctions : habiter, travailler, magasiner, etc., si bien que les citoyens doivent parfois parcourir de vastes distances pour s'alimenter ou avoir accès à des services. On constate également qu'*au cours des dernières années, les milieux urbain et périurbain ont été soumis à de nombreuses pressions exercées par le marché de l'habitation. Cela s'est notamment traduit par un phénomène de banalisation du cadre bâti qui a pour résultat d'altérer le caractère particulier et distinctif de certains milieux de vie recherché par la population*⁸.

Pour le moment, la densification de l'espace urbain repose sur des propositions à la pièce faites par des promoteurs immobiliers, sans vision d'ensemble, sans tenir compte des inconvénients que cette densification peut générer pour la collectivité ni des paramètres du transport multimodal. Dans ce contexte, il y a peu de considération pour l'intégration du cadre bâti existant ou la nécessité de recycler et de rénover. Or, une densification harmonieuse, conçue dans le respect des principes du développement durable, peut constituer un atout de premier ordre pour favoriser la mixité, réduire la part modale des déplacements motorisés et contribuer à la vitalité des quartiers.

La vision

En collaboration avec l'ensemble des acteurs (citoyens, architectes, promoteurs, gens d'affaires, etc.), mettre en œuvre un plan de développement urbain axé sur la qualité de vie de manière à créer des milieux multifonctionnels et multigénérationnels où l'on conjugue la proximité du voisinage, des services (milieu de vie mixte) et des pôles d'emploi où il fait bon être.

La proposition

1. Pratiquer une densification respectueuse (zones prioritaires, espaces verts, intégration des bâtiments à leur environnement, respect des gabarits, qualité des matériaux, etc.) et socialement acceptable en mettant en application les principes de mixité et de design à échelle humaine;
2. Contribuer à la cohabitation harmonieuse entre les fonctions dans le souci de valoriser l'identité des quartiers, la diversité architecturale et sociale, le patrimoine bâti et les milieux d'intérêt;
3. Privilégier la vie de quartier par la viabilité des commerces de proximité, le dynamisme des centres de loisir et de culture, l'intégration des besoins en termes de déplacement et de transport en commun, la présence de centres communautaires et de lieux publics permettant des rencontres et une vie associative.



4. Services aux citoyens

La problématique

Les services de base aux citoyens et aux entreprises tels que le déneigement, l'entretien des rues et des trottoirs, la collecte des ordures et les travaux publics font partie de la mission première d'une Ville. Ces dernières années, l'administration municipale n'a pas été en mesure de s'acquitter de ces tâches de façon satisfaisante. La hausse du nombre de plaintes reflète bien cet état de fait.

La relation du citoyen avec sa Ville passe aussi par d'autres types de service tels que l'application des règlements de toutes sortes et l'émission de permis. Malheureusement, les citoyens ont du mal à faire entendre leur voix sur les choix qui sont faits. La fermeture de l'aréna Jacques-Côté dans le district St-Louis—Sillery, la démolition du Centre Desrochers dans le district St-Roch—St-Sauveur et le cafouillage de la gestion des ordures en 2015 sont des exemples flagrants du manque d'écoute des autorités municipales face aux besoins de la communauté.

Par ailleurs, alors que l'heure est à la mobilisation des acteurs, à la cocréation et à l'utilisation des technologies numériques dans le but d'apporter des solutions innovantes aux problèmes, les citoyens ont accès à très peu de données ouvertes et de services directs en ligne, notamment au chapitre de la mobilité. À Québec, la ville intelligente et ouverte reste à construire.

La vision

Assurer une offre et une prestation de services optimales et modernes, constamment ajustées aux besoins des citoyens, qui respectent notre capacité de payer et qui contribuent à la création et au maintien de milieux de vie conviviaux.

La proposition

1. Gérer les services en intégrant la perspective des citoyens et de l'ensemble des acteurs du milieu et leur constante rétroaction à l'aide de mécanismes d'interaction;
2. Viser la qualité et l'amélioration des services de base (ex. ordures, déneigement, émission de permis, accès à internet, marché public, petits espaces publics, bruit et travaux publics) à coût raisonnable et assurer la diffusion d'indicateurs de résultat et de suivi accessibles à tous;
3. Stimuler le développement de projets visant à faire de Québec une ville intelligente (données ouvertes, infrastructures, Wi-Fi public ultra-performant dans tous les lieux publics et les transports, webdiffusion des conseils d'arrondissement, des consultations publiques et des conseils de quartier, plaintes en temps réel, applications touristiques, interfaces mobiles, paiement des titres de transport, diffusion des alertes, etc.).



5. Finances, taxes et dette

La problématique

La Ville de Québec a connu une forte croissance de ses dépenses au cours des cinq dernières années et sa dette a augmenté de 43% depuis 2008⁹.

Selon le palmarès des municipalités 2016, Québec est au 9^e rang des dix plus grandes villes de la province pour la plus forte croissance des dépenses municipales totales au cours de cette période : 4,76% en moyenne annuellement entre 2009 et 2014, alors que la moyenne des dix plus grandes villes est de 3,02%. Le coût moyen des services municipaux à Québec est 21% supérieur à ceux prévalant ailleurs au Québec. Le coût de l'administration municipale par habitant est de 296,36 \$ à Québec, alors qu'il est de 180,56 \$ à Lévis et 188,82 \$ à Laval. Québec est la troisième ville la plus endettée des dix plus grandes villes du Québec, avec 2890,64 \$ par tranche de 100 000 \$ de richesse foncière uniformisée, par rapport à une moyenne de 2548,35 \$, soit 12% de plus que la moyenne provinciale.

Le rythme de croissance des dépenses de la Ville de Québec est insoutenable. Depuis 2007, on dépense sans compter dans des projets qui ne répondent aucunement aux besoins ni aux aspirations des citoyens, des projets qui ont des retombées positives pour quelques grands promoteurs immobiliers au détriment de la population qui se trouve, pour sa part, de plus en plus surtaxée et endettée.

La croissance des dépenses génère une forte pression pour des revenus supplémentaires. Malgré les gains obtenus par le pacte fiscal de 2015, dont un transfert d'une partie de la TVQ, les besoins financiers de la Ville sont énormes et continuent d'augmenter avec le vieillissement de ses infrastructures. La situation est telle que la présente administration municipale cherche une croissance immobilière tous azimuts pour générer plus de revenus de taxe foncière. Les contribuables et les commerçants sont à bout. La Chambre de commerce et d'industrie de Québec sonne aussi l'alarme en soulignant que *le transfert du fardeau fiscal de la Ville de Québec vers les entreprises a atteint un seuil maximal qui pourrait avoir pour conséquences de réduire les investissements et les embauches.*¹⁰

La vision

Se donner un cadre budgétaire équilibré et une planification financière rigoureuse, guidés par une préoccupation accrue des priorités définies en concertation avec les acteurs du milieu et dans le respect de la capacité de payer des citoyens et des commerçants.



La proposition

1. Réduire le taux d'augmentation des dépenses pour que Québec atteigne d'ici quatre ans un taux inférieur à 3% et une réduction de sa dette financière qui rejoint la moyenne *per capita* des dix plus grandes villes du Québec;
2. Contrôler la croissance du fardeau fiscal résidentiel et commercial et envisager le remboursement des droits de mutation immobilière (taxe de Bienvenue);
3. Identifier de nouvelles sources de revenus possibles telles que la captation de la plus-value foncière, l'actionnariat public-privé, la négociation d'un retour accru de TVQ, taxe sur l'essence, etc.;
4. Contrôler la spéculation immobilière (création de fiducies foncières, achat de terrains, révision du rôle d'évaluation municipale, révision de la Loi sur la fiscalité municipale, etc.).



6. Démocratie et gouvernance

La problématique

Depuis quelques années, Québec souffre d'un déficit démocratique, ce qui suscite méfiance et désenchantement par rapport au politique. Les consultations publiques semblent être menées pour la forme et les décisions manquent de transparence, notamment quant à la prise en compte des commentaires des citoyens. La capacité d'action des conseils de quartier s'est amenuisée avec le temps et le projet de loi 122, présentement à l'étude à l'Assemblée nationale, prévoit l'abolition des référendums.

La participation citoyenne n'est pas un frein au développement de la ville. C'est plutôt une façon de rendre ce développement plus harmonieux et plus en accord avec les besoins de la population. Alors que partout dans les sociétés modernes, la démocratie participative est une tendance prévalente, la Ville de Québec fait très peu d'efforts pour mobiliser les citoyens et susciter une large participation aux délibérations publiques. C'est un réel défi de repenser le processus démocratique et de reconnecter avec les citoyens après plusieurs années d'une gestion autoritaire et centralisatrice.

La vision

Rétablir et renforcer le pouvoir citoyen en instaurant une politique municipale qui s'exerce du bas vers le haut, en consolidant les moyens existants, en priorité les conseils de quartier.

La proposition

1. Réviser les principes et les moyens de la consultation publique et de l'information dans le sens d'une consultation en amont et en continu, clairement définie et réglementée, et s'assurer de leur application;
2. Mettre en place des mesures propres à assurer un processus démocratique plus respectueux, inclusif, équitable, responsable et transparent;
3. Diversifier et soutenir les possibilités de participer à la vie de la cité;
4. Revoir le fonctionnement et le financement des SDC afin de s'assurer le respect de la démocratie locale.



7. Développement social, culturel et communautaire

La problématique

Si les résidents de Québec profitent d'un bon niveau de vie dans leur ensemble, des inégalités persistent. Près de 5% des familles vivent sous le seuil de faible revenu¹¹. Les données 2007-2011 indiquent qu'il existe, encore aujourd'hui, un écart important entre l'espérance de vie en haute-ville (82,3 ans) et en basse-ville (77,9 ans)¹². En outre, on constate que la défavorisation matérielle et sociale s'étend progressivement à des secteurs de la ville réputés plus cossus comme Sainte-Foy et Beauport.

Dans les champs de compétence qui relèvent de sa responsabilité, de concert et en complémentarité avec les autres acteurs, y compris les citoyens eux-mêmes (comité de sages, projets coopératifs, etc.), la Ville doit contribuer à la recherche de solutions innovantes aux problèmes des personnes les plus vulnérables (personnes âgées, à mobilité réduite, itinérantes et souffrant de problèmes de santé mentale). C'est le cas notamment en matière de logement social, où, en partenariat avec les autres paliers de gouvernement, elle est appelée à combler un déficit criant, soit en apportant un soutien financier accru ou en adoptant une stratégie d'inclusion de tels logements dans les projets immobiliers privés, de façon à répondre aux besoins tout en favorisant la mixité sociale.

Par ailleurs, Québec reste une ville offrant un cadre de vie enviable, et ce, grâce à son vaste réseau d'organismes culturels, sportifs, de loisir et d'entraide, qui contribuent activement à l'intégration des citoyens et à l'animation des quartiers. Ce sont les réels maîtres d'œuvre en la matière. Ils comptent sur la coopération de très nombreux bénévoles et sur le support de leur municipalité pour apporter une réponse adéquate aux besoins des résidents. Cependant, les organismes locaux ne jouissent pas tous de la même reconnaissance et le soutien sur lequel ils peuvent compter suivant leur envergure reste inégal.

La vision

Faire de Québec une ville solidaire et inclusive, qui s'inscrit parmi les villes inspirantes dans le monde.



La proposition

1. Mandater les conseils de quartier afin qu'ils identifient les besoins en matière de développement social, culturel et communautaire;
2. Accroître le soutien aux initiatives des communautés et des organismes qui contribuent au bien-être de la population dans une perspective collaborative et équitable;
3. Mettre en place des mesures favorisant l'inclusion et la mixité sociale (approche ville amie des enfants et des aînés, soutien au logement social, etc.);
4. Atteindre un meilleur équilibre entre les événements culturels et sportifs de grande envergure et ceux qui se tiennent à l'échelle locale.



8. Développement économique

La problématique

Avec un PIB en hausse et un taux de chômage relativement faible, la vitalité économique de la ville de Québec s'accroît. Cette croissance pose toutefois de nombreux défis. Abordée sous l'angle des besoins en main-d'œuvre, il y a maintenant autant de personnes âgées que de jeunes. Des groupes de discussion menés par Démocratie Québec ont montré que les jeunes de Québec qui songent à poursuivre leurs études à l'extérieur ou à l'étranger tiennent pour acquis que leur avenir n'aura pas lieu à Québec. Pour les nouveaux arrivants, et malgré un niveau de qualifications souvent supérieur à la moyenne, l'incapacité de plusieurs employeurs à potentialiser leur contribution est une perte nette pour tous.

Pour réussir à attirer et retenir les nouveaux résidents et la relève dont la ville a un besoin pressant, il faut, à la base, créer des milieux de vie attrayants, inclusifs et de qualité pour tous. La ville attrayante passe aussi par le soutien aux initiatives d'économie émergente (circulaire, équitable, solidaire, coopérative, de partage, etc.) et la création d'une diversité d'emplois.

La consommation est un moteur économique important, mais l'argent dépensé en ligne et dans les grandes surfaces a un impact moindre sur l'économie locale que celui dépensé dans les commerces de proximité. L'effet de levier provenant des montants dépensés ou réinvestis dans la communauté favorise une économie locale, une viabilité des artères commerciales et des quartiers adjacents ainsi qu'une identification des individus à leur communauté. Alors que Québec affiche un surplus d'espaces commerciaux, le modèle de développement des *power centers* ne peut se poursuivre au détriment des artères commerciales qui connaissent aussi une augmentation de locaux vacants.

Il faut souligner également que la croissance touristique ne peut continuer de se faire de façon anarchique et il importe de soutenir l'industrie dans ses créneaux en pleine croissance (culturel, spirituel, solidaire, etc.). Enfin, la Ville dépense entre 350 et 400 M\$ par année en contrats octroyés par appel d'offres. La règle du plus bas soumissionnaire doit être questionnée. Des pratiques exemplaires et durables ainsi que des choix technologiques pourraient ainsi être encouragés.

La vision

Favoriser un développement économique durable et des chantiers d'économie sociale en concertation avec tous les acteurs économiques que sont, par exemple, les parcs technologiques, les parcs industriels, l'Université Laval, les acteurs socio-économiques, les acteurs coopératifs, le Port de Québec, l'aéroport de Québec, en plaçant le citoyen au cœur des décisions financières et d'investissement.



La proposition

1. Privilégier le développement des entreprises et des activités commerciales qui s'inscrivent dans une perspective de développement durable, équitable, collaboratif et circulaire¹³, et devenir leader dans ces domaines;
2. Orienter les choix économiques de manière à privilégier les activités qui ont des conséquences favorables sur l'environnement et sur la santé;
3. Participer aux avancées technologiques en devenant partenaire ou client dans le développement d'applications numériques innovantes;
4. Utiliser le statut de capitale nationale du Québec et ville du patrimoine mondial de l'UNESCO sur la scène internationale pour développer de nouveaux créneaux en tourisme durable.



9. Immigration et communautés culturelles

La problématique

Une ville qui vieillit est une ville qui s'appauvrit. Or, la ville de Québec vieillit, comme beaucoup d'autres grandes villes québécoises, et se trouve ainsi en concurrence pour attirer et retenir les nouveaux arrivants. Il importe de mettre en œuvre des mesures stratégiques imaginatives dans le but de faire de Québec une ville accueillante, ouverte et plus attrayante aux yeux de nouveaux arrivants. Une ville où tous souhaitent *vivre ensemble*.

À l'heure actuelle, l'apport de la population immigrante est largement insuffisant pour répondre aux besoins de main-d'œuvre et d'accroissement de la population. En outre, le taux de chômage, plus élevé que la moyenne, et le revenu moyen, inférieur à la moyenne, démontrent l'ampleur du défi que pose l'intégration des personnes issues des communautés culturelles.

L'application effective d'une politique d'accueil et d'intégration efficace, permettant de résister au discours xénophobe qui suscite l'inquiétude et la peur, doit viser tout à la fois un meilleur accès au logement, l'aide à l'insertion dans le marché du travail, la principale avenue d'intégration à la communauté, l'apprentissage du français et de la culture québécoise ainsi que le rapprochement avec les membres de la société d'accueil. L'immigration est une source d'enrichissement social, culturel et économique qui n'est pas encore reconnue à sa juste valeur. C'est pourtant l'avenir pour une ville comme Québec.

La vision

Faire de Québec une ville attrayante, prospère et inclusive, qui appartient à tous les citoyens et où chacun trouve sa place et contribue à mieux *vivre ensemble*.



La proposition

1. En concertation avec les communautés culturelles et les organismes d'intégration, revoir la politique municipale sur l'accueil, l'intégration et la rétention des personnes immigrantes et se donner un service municipal responsable d'ouvrir un dialogue avec les nouveaux arrivants, de maintenir une communication ouverte et soutenue, de mettre en œuvre les actions jugées pertinentes, notamment en matière d'emploi, et d'en évaluer l'efficacité;
2. En partenariat avec les organismes communautaires et les autres paliers de gouvernement, faciliter l'intégration et la rétention à travers l'offre d'activités existantes, la création de nouveaux espaces de rencontre et d'une Maison interculturelle :
 - apprentissage du français et de la culture québécoise;
 - entrepreneuriat, mentorat, stages, foires de l'emploi, réseautage;
 - activités parascolaires, sportives, bénévoles;
 - activités coopératives : espaces de rencontres interculturelles, médiation culturelle (rencontre entre artistes de toutes origines et public) et intégration aux petits et aux grands événements;
 - loisirs (jardins communautaires, personnes âgées, etc.);
3. Soutenir toutes nouvelles mesures favorisant l'emploi des nouveaux arrivants et la reconnaissance des acquis.



10. Sécurité publique

La problématique

La tragédie de Lac-Mégantic en juillet 2013, la fusillade à la Mosquée de Québec le 29 janvier 2017, le cafouillage des services d'urgence sur l'autoroute 13 lors de la tempête du 15 mars 2017 ou la crue soudaine des eaux du Saint-Laurent sont des événements qui posent des défis majeurs en termes de prévention, de préparation et de coordination des différents services d'urgence civils et militaires au besoin.

La capacité d'intervention rapide, proportionnée et coordonnée de tous les intervenants nécessite un leadership, une cohérence et une efficacité sans faille pour la mise en œuvre de la réponse à donner afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens, de l'environnement ainsi que la sécurité routière.

Atteindre cette capacité d'intervention suppose un niveau de préparation basée sur une connaissance scientifique et empirique des phénomènes naturels, sociaux et autres, une mise à jour constante des données de même que des entraînements préparatoires réguliers des intervenants dans le cadre d'une démarche proactive et préemptive appuyée sur les meilleures technologies du moment pour y répondre.

La vision

Rendre la ville résiliente et efficace face aux catastrophes naturelles, sinistres et risques de toutes sortes, en offrant un milieu de vie sécuritaire et propice au développement social et économique pour l'ensemble des citoyens de Québec.

La proposition

1. Assurer un niveau de connaissances, de préparation et de coordination des interventions (gouvernementales provincial/fédéral et municipales) en réponse aux besoins de sécurité des citoyens;
2. Mettre en œuvre une approche proportionnée, adaptée et conforme aux meilleures pratiques dans le domaine de la sécurité des transports ferroviaires, maritimes et aériens, de la sécurité incendie, de la sécurité routière, de la sécurité des infrastructures technologiques et de communication et de la sécurité de l'environnement;
3. Favoriser la prévention, la précaution et l'état de préparation face aux risques connus systémiques tels que les changements climatiques ou émergents comme le terrorisme. Par exemple, bornes rétractables pour véhicules afin de protéger les piétons lors d'événements publics dans les rues de la ville.



4. Faire en sorte que les pompiers soient les premiers répondants en cas de sinistres et catastrophes.
5. Outiller les services de sécurité pour mieux interagir avec les personnes itinérantes ou souffrant de troubles de santé mentale.



RÉFÉRENCES

- ¹ 1% du PIB régional de Québec = 382 M\$. Les coûts sont estimés à 7 milliards à Toronto, 1,4 milliards à Vancouver et 1,6 milliards à Montréal à partir de données qui datent déjà de plusieurs années, <http://www.lapresse.ca/actualites/montreal/201511/02/01-4916352-congestion-routiere-des-impacts-multiples-des-milliards-de-pertes.php>. Selon une étude publiée en janvier 2017 par l'Association canadienne des automobilistes, la perte en heures perdues serait estimée à 1,8 M \$ et le gaspillage de carburant, à un million de litres sur un seul tronçon congestionné à Québec : autoroute 13, sortie Quatre-Bourgeois et Dalquier, http://www.caa.ca/wp-content/uploads/pdfs/fr/16170_Canadian_National_Bottlenecks_Study_FR_1_4_17.pdf, p. 20.
- ² *Demain Montréal. Le déplacement des personnes à Montréal et dans sa région*, fiche d'information, Ville de Montréal, https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/PLANIFIER_MTL_FR/MEDIA/DOCUMENTS/fiche3_mobilite_22052013.pdf, p. 2.
- ³ Plan métropolitain d'aménagement et de développement 2012, p. 25.
- ⁴ RTC et al. (2014), *Enquête origine-destination 2011. La mobilité des personnes dans la région de Québec. Volet Enquête-ménages. Faits saillants*, décembre, p. 16, <http://www.cmquebec.qc.ca/transport-mobilite/partenariats-divers-toutes-sections>.
- ⁵ Montréal affichait une part modale du transport actif de 15 % en 2008, voir Ville de Montréal, *Rapport de développement durable. Mobilité*, <http://rapportdd.ville.montreal.qc.ca/mobilite.php> et le Plan de mobilité durable de 2011 recommandait de fixer la cible à 17 % pour 2030, https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/vie_democratique/participation_citoyenne/consultations_publicques/mobilite/docs/PlanMobiliteDurable.pdf, p. 40.
- ⁶ Sebez, S (2017), *Impacts sur la santé de la pollution atmosphérique*, présentation au Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste, https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/vie_democratique/participation_citoyenne/conseils_quartier/saintjeanbaptiste/Visualiser.ashx?id=2612, 26 janvier, p. 17.
- ⁷ INSPQ (2011), *Les espaces verts urbains et la santé*, https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1274_EspacesVertsUrbainsSante.pdf.
- ⁸ Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la communauté métropolitaine 2012
- ⁹ Centre sur la productivité et de la prospérité (2016), *Palmarès des municipalités du Québec Édition 2016*, HEC Montréal, <http://cpp.hec.ca/palmares2016/index.html>.
- ¹⁰ Chambre de commerce et d'industrie, *Cap sur Québec 2025*, p. 16, <http://www.cciquebec.ca/imports/medias/images/vision-2025/cap2025.pdf>
- ¹¹ <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/bulletins/2016/03-Capitale-Nationale.pdf>, p. 7.
- ¹² http://www.eisscapitalenationale.gouv.qc.ca/thematiques/Fiche_011-Juin-2015.pdf, p. 4.
- ¹³ L'économie circulaire désigne un concept économique qui s'inscrit dans le cadre du développement durable et dont l'objectif est de produire des biens et des services tout en limitant la consommation et le gaspillage des matières premières, de l'eau et des sources d'énergie, https://fr.wikipedia.org/wiki/Économie_circulaire

